

Objet : Avenant n°2 - Affaire n°21S0007 Marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux de la ville de Villeneuve d'Ascq - Lot 2

N° : VA_DEC2024_483
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 ; R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE SOLUTIONS, située à PARIS LA DÉFENSE (92930), l'avenant n°2 du lot 1 du marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux de la ville de Villeneuve d'Ascq afin de prendre en compte les modifications des conditions d'exploitation suivantes :

- Modification des dispositions financières et ajout d'une redevance P1/3
- Suppression du marché de la Carrière Delporte (207)
- Suppression du marché de la Maison des associations 56 rue de Lille (238)
- Suppression du marché du Logement CCAS Bettignies (252)
- Suppression du marché du Logement Jean Jaurès (254)
- Modalité de facturation du poste P1/1 concernant le Musée du Moulin (243)

Des travaux complémentaires sont menés par le titulaire au titre de travaux P5 (travaux hors marché) :

- Travaux de remplacement de l'ensemble du système de régulation de chauffage du site 246 – Parc Archéologique ASNAPIO pour un montant de 6 106,18 € HT

Soit au total une moins-value 10 222,31 € HT (dix-mille deux cents vingt-deux euros et trente et un centimes hors taxes).

Les nouveaux prix sont :

Marché de base : suivant acte d'engagement, à compter du 1^{er} juin 2022 : ...478 630,16 €
Avenant n°1 :- 14 150,54 €
Avenant n°2 :- 10 222,31 €

Nouveau montant annuel du marché compte tenu du présent avenant :454 257,31 €

Soit différence par rapport au marché de base en montant annuel :.....- 24 372,85 €
Évolution en montant annuel :.....- 5,09 %

Imputation comptable : 60613 020 2200
Politique publique (domaine-action-activité) : 03.2.2 Chauffage urbain

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 30 juillet 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204714-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 28 août 2024